



L'avocat égyptien des droits de l'homme Mohamed El-Baquer ainsi que l'initiative polonaise « Wolne Sądy » désignés lauréats du Prix État de droit UIA/LexisNexis 2022

Le Conseil de Présidence de l'UIA a décidé de décerner le Prix 2022 UIA État de droit en coopération avec LexisNexis de manière conjointe à Me Mohamed El-Baquer, avocat égyptien des droits de l'homme et le Fondateur et Directeur de l'association « Adalah Center for Rights and Freedoms », ainsi qu'à « Wolne Sądy » (Free Courts), une initiative créée par un groupe d'avocats pour défendre et promouvoir l'indépendance de la justice en Pologne.

▪ **Mohamed el-Baquer: avocat égyptien détenu arbitrairement en raison de son travail de défenseur**

En tant qu'avocat, Me Mohamed El-Baquer s'est depuis longtemps engagé à fournir une assistance juridique gratuite et à défendre activement des défenseurs des droits de l'homme, des minorités ethniques et religieuses et des civils jugés par des tribunaux militaires. Fondateur et Directeur de l'association « Adalah Center for Rights and Freedoms », il a, tout au long de sa carrière, participé à un certain nombre d'initiatives fortes dans le domaine du droit et de droits de l'homme, en particulier, et parmi elles, le Front de défense des manifestants égyptiens and *No to Military Trials for Civilians*.

Le 29 septembre 2019, Me El-Baquer a été arrêté alors qu'il représentait le blogueur et militant Alaa Abdel Fattah, l'un de ses clients, devant le Parquet chargé de la sécurité de l'État (SSSP), et a été interrogé dans le même cas que celui de son client, avec pour conséquence une série de charges arbitraires. Pendant cette détention, le SSSP l'a interrogé dans un autre cas sous des charges similaires, une pratique connue sous le terme de « rotation ». En novembre 2020, Me El-Baquer a été ajouté à la « liste des terroristes » pour une période de cinq ans, malgré l'absence de preuves ou de condamnation justifiant cette décision, ce qui a eu des graves conséquences pour lui, tant sur le plan personnel que professionnel. Après plus de deux ans en détention provisoire, Me El-Baquer a été condamné par une Cour spéciale liée l'état d'urgence à quatre ans de prison pour « avoir diffusé de fausses nouvelles sur les réseaux sociaux », une décision qui ne peut pas fait l'objet d'un appel.

Depuis son arrestation, Me El-Baquer a été continuellement confronté à de sérieuses violations de son droit à un procès équitable et d'autres droits de l'homme.

« Avec ce Prix, nous souhaitons reconnaître l'engagement sans faille de Me El-Baquer pour assurer la protection des personnes les plus vulnérables et pour initier des changements durables en Égypte, mettant au défi avec courage les violations des droits de l'homme et l'autoritarisme par son travail et par l'exercice pacifique de ses libertés fondamentales, et cela malgré les risques majeurs auxquels les avocats égyptiens spécialisés dans les droits de l'homme ont été et continuent d'être confrontés dans des tels cas », remarque Me Jacqueline R. Scott, Directrice générale de l'UIA-IROL.

L'UIA espère que ce Prix réaffirmera son message appuyé de soutien international à Me El-Baquer et sa famille. L'UIA-IROL rejoint ainsi encore une fois les appels répétés à la libération immédiate et inconditionnelle de Me El-Baquer et à la cessation de toutes les pratiques répressives et de harcèlement

dont il fait l'objet, y compris les poursuites infondées, abusives et arbitraires. L'UIA invite la communauté juridique internationale à continuer de plaider pour la libération de notre confrère.

▪ **« Wolne Sądy » (Tribunaux libres) : une initiative polonaise visant à défendre l'indépendance de la justice**

« Wolne Sądy », ou Initiative Tribunaux Libres, a été informellement lancée en juillet 2017 par les avocats Sylwia Grzegorzczuk-Abram, Maria Ejchart-Dubois, Paulina Kieszkowska-Knapik et Michał Wawrykiewicz, lors de la vague de protestations civiles contre les violations de l'État de droit et pour la défense de l'indépendance du pouvoir judiciaire. La Fondation a été créée en 2020 avec l'objectif de soutenir initiatives et activités éducatives en défense de l'État de droit.

Grâce à l'utilisation de moyens innovants -- films courts, contenu visuel et podcasts diffusés sur les réseaux sociaux --, Wolne Sądy vise à éduquer le public et le sensibiliser à l'importance, pour chaque citoyen, de disposer d'un pouvoir judiciaire totalement indépendant. La Fondation a également publié sur son site web et sur les réseaux sociaux un nombre important de prises de position, d'avis juridiques, de rapports et de documents d'information sur des développements actuels en matière d'État de droit en Pologne. Elle est aussi activement impliquée dans de nombreux projets de collaboration avec d'autres ONG et/ou avec des juges, dont le *Komitet Obrony Sprawiedliwości* (Comité de défense de la justice), dans l'objectif de défendre et promouvoir l'État de droit en Pologne.

En outre, les avocats de Wolne Sądy engagent des contentieux stratégiques devant les tribunaux nationaux et européens et fournissent une représentation juridique aux militants, aux juges et aux procureurs qui ont été discriminés ou harcelés en raison de leur indépendance. Les représentants de la Fondation rencontrent régulièrement des représentants des institutions européennes et participent à des conférences pour fournir des informations sur la situation de l'État de droit en Pologne et sur les décisions des tribunaux polonais et internationaux.

« Nous saluons les efforts conséquents engagés par l'initiative Wolne Sądy car elle est un remarquable exemple de la façon dont la profession juridique peut assumer de manière créative son rôle crucial dans la défense des droits de l'homme et de l'État de droit, y compris au-delà de l'activité menée par les avocats dans les tribunaux. Wolne Sądy démontre que les avocats peuvent agir comme une force motrice en informant de manière imaginative, en sensibilisant et, espérons-le, en mobilisant la société civile, en particulier lorsque l'État de droit est attaqué, comme c'est le cas en Pologne », indique Me Scott.

« Au nom de LexisNexis, je souhaiterais offrir mes sincères félicitations à l'avocat des droits humains Mohamed El Baqer et à l'initiative polonaise « Wolne Sądy, » co-lauréats du Prix État de droit UIA/LexisNexis de cette année. Nous avons eu le privilège de nous associer à l'UIA afin de récompenser une personne ou une organisation pour leur implication et engagement dans la promotion de la primauté du droit. La primauté de droit n'est pas seulement quelque chose qu'il est « bon d'avoir », mais une nécessité absolue pour réussir ; elle est essentielle à l'amélioration de la vie des individus et de la société », Nigel Roberts, VP et Secrétaire, LexisNexis Legal & Professional.

Le Prix État de droit UIA en coopération avec LexisNexis 2022 sera officiellement remis lors du Congrès UIA qui aura lieu du 26 au 30 octobre 2022 à Dakar, Sénégal.

En savoir plus sur l'Union Internationale des Avocats

L'UIA est une organisation mondiale et multiculturelle pour la profession juridique. Créée en 1927, elle est aujourd'hui composée de membres présents dans 110 pays. L'UIA favorise le développement professionnel et l'échange international d'informations et d'idées, promeut l'État de droit, défend l'indépendance et la liberté des avocats dans le monde et renforce l'amitié, la collégialité et le réseautage entre ses membres.

A propos de LexisNexis Legal & Professional

LexisNexis Legal & Professional est un important fournisseur mondial d'informations et d'analyses juridiques, réglementaires et commerciales qui aident les clients à augmenter la productivité, à améliorer la prise de décisions et les résultats, et à faire progresser la primauté du droit dans le monde entier. En tant que pionnier du numérique, l'entreprise a été la première à mettre en ligne des informations juridiques et commerciales avec ses services Lexis® et Nexis®. LexisNexis Legal & Professional, qui est au service de clients dans plus de 130 pays avec 10 000 employés dans le monde, fait partie du groupe RELX, un fournisseur mondial d'informations et d'analyses destinées aux professionnels et aux entreprises tous secteurs d'activité confondus.

Pour de plus amples informations : www.uanet.org - uiacentre@uanet.org